

# **PRONONCÉ**

## **KENYA**

**DISCOURS DE L'HONORABLE DR. OBURU OGINGA,  
REPRESENTANT DU KENYA**

**A L'OCCASION DES 44 EMES ASSEMBLEES ANNUELLES DU CONSEIL  
DES GOUVERNEURS DE LA BANQUE AFRICAINE DE  
DEVELOPPEMENT**

**13-14 MAI 2009**

**DAKAR, SENEGAL**

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs,  
Monsieur le Président de la Banque africaine de développement,  
Honorables collègues Gouverneurs,  
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'administration,  
Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Corps diplomatique,  
Honorables invités,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord d'exprimer ma sincère gratitude au Gouvernement et au peuple du Sénégal pour le chaleureux accueil et la généreuse hospitalité qui nous ont été réservés, à ma délégation et à moi-même, depuis notre arrivée dans ce charmant pays.

Je voudrais également remercier et féliciter Son Excellence Dr. Kaberuka, Président du Groupe de la Banque africaine de développement, la Direction et le personnel de la Banque, pour la haute qualité des opérations de la Banque tout au long de l'année. Au-delà de notre légitime fierté devant les brillants résultats obtenus par notre institution, il nous faut redoubler d'efforts pour parvenir à d'encore plus hauts sommets. Je tiens à dire à cet égard combien nous nous félicitons du soutien que la Banque continue d'apporter à la mise en œuvre de notre programme de développement consigné dans notre Document cadre de Vision stratégique 2030.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

Le Groupe de la Banque a commencé ses opérations au Kenya il y a plus de 40 ans et depuis lors, sa contribution à notre développement économique et progrès social ne cesse de se confirmer. A ce jour, les engagements de la Banque en faveur de nos programmes de développement se sont établis à 1,1 milliard d'Unités de compte (UC), soit l'équivalent de 110 milliards de Ksh. Ils couvrent seize projets (16) pour un montant total d'environ 29,9 millions d'UC ou 29,9 milliards de Ksh. On peut citer parmi les secteurs qui ont bénéficié de ce concours, les routes, l'énergie, l'agriculture, la santé, l'eau et l'assainissement, et l'appui aux réformes institutionnelles. Dans le cadre des allocations des ressources du FAD-11 qui viennent de se conclure, la Banque s'est engagée à nous soutenir à hauteur de 32,6 millions d'UC (32,6 milliards de Ksh) au total pour les quatre prochaines années allant de 2008 à 2012. Je suis heureux de noter que les projets prévus pour ces financements s'inscrivent en droite ligne de notre Vision 2030.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

Permettez-moi à présent de vous brosser un rapide tableau de la situation économique actuelle du Kenya. L'économie kenyane a enregistré une croissance remarquable et soutenue sur la période 2003-2007, avec un taux de croissance réelle du PIB qui a atteint 7% en 2007. Cette bonne performance est imputable à la mise en œuvre de saines politiques économiques et de réformes structurelles qui ont entraîné le regain et la croissance des principaux secteurs économiques tels que l'agriculture, les produits manufacturiers, le tourisme, le bâtiment et la construction, les transports et les communications, entre autres.

Cependant, au premier trimestre 2008, la croissance du Produit intérieur brut (PIB) a baissé globalement de 1% en raison des perturbations de l'activité économique occasionnées par les violences post-électorales. Je suis heureux de préciser néanmoins qu'après la

formation du Gouvernement de coalition qui a ramené la stabilité dans le pays, notre économie a amorcé une nouvelle phase de croissance. Le taux de croissance a rebondi au deuxième trimestre pour passer à 3,4 %, dopé par le retour de la paix. On s'attend en gros à un taux de 2 à 3% pour 2009 et aussi 2010. Pour rappel, les facteurs qui expliquent la baisse de notre taux de croissance économique ont pour nom les violences post-électorales qui ont perturbé l'agriculture, les mauvaises conditions climatiques, la hausse des prix pétroliers pendant les trois premiers trimestres 2008 et les effets de la crise économique et financière mondiale. Aussi voudrais-je renouveler ici toute notre gratitude envers le Groupe de la Bad et les pays membres pour le soutien qu'ils n'ont cessé d'apporter au Gouvernement kenyan tout au long de cette période difficile.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

De manière plus générale, l'on note qu'en dépit de l'amélioration progressive des perspectives de croissance, tant au niveau de l'économie mondiale que dans plusieurs pays en développement, certaines tensions et vulnérabilités régionales demeurent. Il s'y est ajouté dernièrement une autre source de préoccupation : la crise financière et économique qui affecte tous les pays, y compris les pays africains, et qui a compromis davantage les possibilités de redressement. Et bien que les pressions inflationnistes semblent avoir marqué un net recul dans maints pays développés et en développement, il faut s'attendre à ce qu'elles reviennent au premier plan dans les débats des décideurs en raison des effets pervers de la crise financière mondiale.

Pire, le fait que l'Afrique continue de dépendre des matières premières comme source principale de devises signifie que nous restons vulnérables aux conditions du marché et aux vicissitudes du climat. Par conséquent, la fluctuation des cours, la chute des prix réels des matières premières et la détérioration consécutive des termes de l'échange continueront d'aggraver la situation en termes de baisse des revenus et de la croissance, d'accroissement de l'endettement et d'extension de la pauvreté sur le continent. Aussi, malgré les initiatives qui naissent çà et là en Afrique telles que l'Accord de Cotonou de l'Union européenne et l'AGOA des États-Unis, l'amélioration de notre accès aux marchés continuera d'être extrêmement difficile.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

A l'instar des autres pays africains, le Kenya a besoin d'une aide extérieure substantielle pour lutter contre la pauvreté. Conformément aux engagements pris dans le cadre de la Déclaration de Paris et aux principes d'harmonisation du Programme d'action d'Accra, les pays développés devraient s'efforcer d'honorer leur ferme promesse d'accroître en qualité et en quantité l'aide publique au développement destinée à l'Afrique. Nous voulons souligner plus particulièrement la nécessité d'une plus grande prévisibilité des fonds d'aide et de la haute priorité à accorder à l'efficacité de l'aide. Le Kenya quant à lui, je suis heureux de pouvoir vous l'annoncer, a fait de grands progrès dans l'application des principes d'harmonisation. Il reste toutefois que certains défis de l'harmonisation doivent être relevés tant par les pays récipiendaires que par les donateurs.

La Banque pour sa part a joué un rôle de premier plan pour intégrer les économies africaines et renforcer la coopération entre pays régionaux. Nous saluons en particulier l'appui qu'elle apporte dans le cadre du NEPAD aux initiatives de développement des infrastructures, d'adduction d'eau et d'assainissement. Elle a joué un rôle-clé pour

développer nos ressources humaines en les dotant des connaissances et compétences requises pour exécuter efficacement les tâches qui leur sont confiées. Récemment encore, la Banque a organisé à Nairobi, Kenya, un séminaire des pays membres sur l'évaluation des besoins. Dans de tels séminaires, la Banque met l'accent sur des thèmes importants tels que la gouvernance, les objectifs du millénaire pour le développement et le renforcement des capacités institutionnelles, qui sont si utiles pour nos pays.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

C'est à la lumière de ces nouveaux défis auxquels l'Afrique est confrontée que nous en appelons à la Banque africaine de développement pour son efficacité, surtout en ce qui concerne la reconstitution des ressources du FAD-11. Nous saluons notamment ses politiques et pratiques prudentielles de gestion financière et de gestion des risques qui continuent d'enregistrer des résultats on ne peut plus positifs.

A l'heure où s'ouvre le cycle de programmation de nouveaux projets au titre du FAD-11, je voudrais saisir cette opportunité pour, au nom du Gouvernement du Kenya, remercier la Banque et les États participants au FAD pour les efforts consentis en vue d'accroître les ressources du Fonds. L'augmentation substantielle des ressources destinées à l'amélioration des infrastructures régionales contribuera sans aucun doute à accroître le commerce entre pays membres régionaux.

Je voudrais également féliciter la Banque pour l'approbation, l'année dernière, d'un allègement de la dette au titre de l'Initiative PPTE d'un montant de 159,9 millions d'UC en faveur de trente trois (33) pays membres régionaux éligibles. Le Kenya lance un vibrant appel pour l'élargissement de tels programmes qui vont non seulement faciliter l'accès aux fonds du PPTE mais aussi permettre aux pays non éligibles au PPTE d'éviter les problèmes de soutenabilité de la dette. Enfin le réexamen par la Banque des critères d'éligibilité au programme PPTE devrait à l'avenir permettre à un nombre accru de pays de bénéficier de l'allègement de leur dette.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

Bien qu'il ait connu un certain succès, le processus de relocalisation de la Banque à Tunis en 2003 a été brusque et imprévisible. Ainsi la Banque opère dans une Agence temporaire de relocalisation (ATR) pour une période plus longue qu'initialement prévue. Cette question mérite que l'on y réfléchisse sérieusement, avec comme objectif ultime le retour de la Banque à son siège. Toute prolongation du séjour de la Banque à l'ATR devrait se fonder par conséquent sur la situation sécuritaire qui prévaut dans le pays qui abrite le siège de la Banque, sur la base d'un examen semestriel.

En ce qui concerne la décentralisation, la nécessité d'augmenter le nombre et les pouvoirs des bureaux extérieurs aux fins d'améliorer l'aptitude de la Banque à remplir efficacement sa mission de développement a été maintes fois soulignée par le passé. A cet égard, le Gouvernement kenyan remercie la Banque de l'ouverture d'un Bureau au Kenya qui est devenu pleinement opérationnel. Toutefois, nous demandons que l'on donne plus d'effectifs et d'autorité à ce Bureau pour lui permettre de fonctionner efficacement et d'aider les pays membres.

S'agissant du recrutement, je voudrais féliciter le Conseil d'administration et la Direction de la Banque pour les efforts déployés à atténuer les effets du renouvellement rapide du personnel en procédant à une campagne dynamique de recrutement de personnel additionnel. Ce faisant, toutefois, la Direction doit se pencher sérieusement sur la question du déséquilibre entre régions en ce qui concerne le recrutement du personnel, surtout au niveau du personnel d'encadrement. La région de l'Afrique de l'Est demeure particulièrement sous-représentée et à tous les niveaux.

Monsieur le Président du Conseil des Gouverneurs

Permettez-moi pour conclure de vous redire encore une fois combien le Gouvernement kenyan est satisfait des relations excellentes que nous entretenons avec la Banque. Je voudrais vous donner l'assurance de notre ferme engagement à poursuivre une politique prudente de gestion économique pour le plus grand bonheur des populations kenyanes, et renouveler notre profonde gratitude envers le Président et le Conseil d'administration du Groupe de la Banque pour l'appui constant qu'ils apportent à notre pays.

Je vous remercie de votre attention.